

Stage CPE

CDIsation des AED

Ce nouveau dispositif va avoir un impact sur les vies scolaires et sur nos métiers.

- Quel est l'état de notre réflexion sur cette évolution ?
- État des lieux et échanges sur les perspectives.

Animé par :

- Alfred ZAMI, membre du secteur national CPE du SNES-FSU
- Guy BOURGEOIS, responsable académique du secteur CPE du SNES-FSU
- Younes ZAKARI, membre du secteur académique CPE du SNES-FSU

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2022-2023-.html>)

Et

- Auprès du SNES par mail (s2aub@reims.snes.edu), téléphone (03.25.73.02.38) ou directement sur notre site <https://framaforms.org/inscription-...>

VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.